

le 4 décembre 2021

Aux conseillers UTR  
**Titulaires et suppléants**  
**Pour information** :  
aux responsables de sections

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL**

### **- DU Lundi 22 novembre 2021**

—

**Participant.e.s:** BEGHIN Marie-Antoinette, BEGHIN Pierre, BOURDON Christian, CAMPAGNIE Robert, CATOIRE Jean-Michel, DE CONINCK Jean-François, DEBOODT Bruno, DEVODDERE Jacques, DRUELLE Maïté, DUFLOT Pierre, DUPORTAIL Françoise, GANNE Michèle, HELYNCK Michèle, JANSSENS Claude, LEGRAND BARBIEUX Joëlle, LEMAN Dominique, PICAVEZ Annick, PRUVOST Claudine, ROBIN Bruno, WARNIER Martine.

**Excusé.es:** CATENNE Pierrette, CATRICE Philippe, DESCAMPS Pascal, EMPIS Joël, GRILLET Alain, HOSTENS Jean-Claude, VANLANDEGHEM Jean-claude.

**Absent.es:** CASSETTO Jean-Luc, DUFOREAU Alain, FICHEZ Jean, LE CORF Christian, MEGANCK Gaby, VIENNE Emmanuel.

Suite à leur élection au collège B (Bureau) lors du congrès URR, le conseil accueille comme membre de droit, (sans droit de vote) Pierrette CATENNE de l'ULR de Lille (absente) et Claudine PRUVOST de la SSR SGEN.

### **APPROBATION DU CR DU CONSEIL UTR du 18 OCTOBRE 2021**

Approuvé à l'unanimité

### **TRESORERIE**

#### **Réserves pour les SSR :**

Afin de permettre aux SSR de faire face à des dépenses supérieures à la subvention annuelle il est proposé que les parties non dépensées des subventions abondent une réserve dans la limite de 50% de la subvention annuelle.

cas particulier S3C : le syndicat S3C ayant reversé en 2020 à l'UTR le solde des comptes des retraités S3C (3219 €), proposition d'abonder la réserve de la SSR S3C

de cette somme, étant entendu que lorsque la réserve aura atteint 50% de la subvention annuelle la SSR S3C réintégrera la règle commune.

1er vote : réserves.

2ème vote : cas de la S3C.

Le conseil se prononce pour à l'unanimité.

Remarque : il est rappelé que, en concertation, toute situation particulière peut, être débattue.

#### a) **Orientations pour le budget 2022**

- La situation financière de l'UTR s'améliorant (nous avons atteint et dépassé nos objectifs de réserves égales à au moins une année de fonctionnement) le bureau propose plusieurs mesures, résumées et expliquées dans la note financière envoyée.
  - Il est demandé aux sections de faire parvenir au bureau de l'UTR les besoins en guides et en affiches qui en fera la commande à l'UCR.
  - A la question de l'élaboration du budget 2022 sur la base de 2021, il est précisé que le budget 2022 sera élaboré sur la base de 2019 (2020 et 2021 n'étant pas significatifs à cause de la crise sanitaire.)
- Vote sur
- La prise en charge partielle de la sortie 2022 à BRUXELLES à hauteur de 2000 € maximum.
  - L'augmentation des remboursements de frais de déplacement.
  - La prise en charge par l'UTR d'une partie des repas lors des réunions qui se déroulent sur la journée (avec une participation individuelle de 5€.)

Pour à l'unanimité

- Vote sur la subvention aux sections

Confirmation du principe acté lors du mandat précédent de reversement aux sections de la moitié de la cotisation mensuelle perçue par l'UTR, multipliée par le nombre de cotisations au titre de la section.

Pour à l'unanimité

#### b) **Ajustement des cotisations 2022**

➔ Résultat de la consultation par mail des membres du conseil :

20 membres se sont prononcés pour  
5 membres se sont prononcés contre  
1 membre s'est abstenu  
L'augmentation est approuvée

Rappel le montant de la cotisation des retraités est égale à 0,50% du montant des pensions avant prélèvement à la source

Il est demandée aux sections de rappeler cette décision nationale ainsi que le bénéfice de 66% en crédit d'impôt.

Il est précisé que ces points sont rappelés dans le journal UTR de novembre.

→ Entrées de cotisations

Si toutes les cotisations sont payées, le nombre de cotisations payées sera supérieur à celui de 2020. Mais pour l'instant, 39 adhérents n'ont pas encore réglé leurs cotisations 2021, il est urgent de les contacter.

## **A) ACTION REVENDICATIVE**

### **a) Pétitions pour une loi grand âge et autonomie :**

- Ces pétitions sont à faire signer. Le bureau les adressera à l'UCR. Il est important d'impliquer l'ensemble des adhérents. Chaque section doit mener une réflexion pour mobiliser le plus grand nombre.
- Les candidats à l'élection présidentielle seront contactés par l'UCR. Les candidats aux élections législatives seront contactés par l' UTR par le biais des ULR, en lien avec les adhérents ULR et ceux des SSR. Des fiches argumentaires devraient être adressées par l'UCR

### **b) Métiers de l'autonomie :**

Un bilan d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action pour les métiers du grand âge et de l'autonomie vient d'être réalisé par la Ministre du Travail et la Ministre déléguée chargée de l'Autonomie.

La CNSA a annoncé une enveloppe de 13 millions d'euros pour soutenir la mise en place de 20 plate-formes des métiers de l'autonomie.

Le Nord ne fait pas partie des projets acceptés pour l'implantation de ces plate-formes.

Le Bureau propose d'écrire au Président du Département sur ces questions et de reprendre les arguments du document de l'UNCASS interpellant les départements.

Le conseil se prononce pour cette proposition.

L'UTR ML fera cette proposition aux 2 autres UTR du Nord et aux syndicats Santé sociaux

## **B) PAROLE AUX SECTIONS**

Plusieurs sections ont tenu leur AG. Quels sont les sujets qui ont été abordés par les adhérents et quels sont les projets qui ont été décidés.

a) ULR LILLE

- L'AG s'est tenu le 15 octobre sur une demie journée avec un après midi convivial autour d'un repas.
- Jean-Pierre DRUELLE a fait une intervention fracture numérique qui a été suivie de la décision de proposer aux adhérents notamment du secteur nord ouest, des formations informatiques basiques.
- Il a été également décidé de poursuivre l'enquête accessibilité.

b) S3C

L'AG se tiendra le 9 décembre

Il y aura une présentation de l'illectronisme et ses conséquences auprès des services publics ainsi que le coût écologique

c) ULR ARMENTIERES

L'AG s'est tenue le 9 novembre:

Il a été noté une bonne participation. Le nouveau conseil comporte 2 nouveaux militants retraités. Le prochain Conseil prévu la semaine prochaine effectuera son plan de travail.

d) ULR ROUBAIX

L'AG s'est tenue le 21 octobre

Il a été noté une faible participation notamment dûe à des problèmes de santé.

Un des thèmes était « les aidants familiaux. ». Une information a été donnée concernant l'Inter CVS. Les échanges ont été fructueux. Des interventions ont porté sur le pouvoir d'achat, sur l'Inter CVS et sur les pistes de réflexions pour les prochaines actions.

e) SSR SGEN

L'AG s'est tenue le 17 novembre :

- 25 présents
- L'AG a travaillé sur l'habitat inclusif sur BAILLEUL et le repas en commun a été pris à WAZEMMES dans un restaurant solidaire suivie d'une visite à la résidence Rives – projet du bailleur social SIA HABITAT.
- Les pistes de travail qui ont été envisagées pour 2022 mais pas encore décidées seraient :

→ consommation éthique

→ transition salariés/retraités pas aussi franche qu'elle ne paraît. Il pourrait y avoir un travail sur la fin de la période d'activité,

→ travail invisible.

## f) ULR TOURCOING

L'ULR a adressé un questionnaire auprès des adhérents afin de les impliquer dans les réflexions et de connaître leurs attentes (ex poursuite ville nouvelle). Leurs réponses nous aideraient à organiser l'action. De ces contacts, il est constaté que les adhérents attendent un service. Il ne s'agit pas d'adhésion militante.

Dans le cadre du développement, des contacts ont été pris avec des syndicats des services et HACUITEX afin de présenter le syndicat de retraités à leur Conseil.

## g) Rappel : 31 janvier, journée de travail sur le plan de travail pour les 4 années en s'appuyant sur la résolution votée au congrès du 30 septembre 2021

- Le CS pourrait travailler sur les appels à projets et se rapprocher des lieux de décision. La CFDT a des administrateurs chez les gros bailleurs (exemple Jean-Marie RICHARD militant CFDT de l'ULR de LILLE siégeant à la commission d'attribution d'LMH. Ce dernier serait prêt à travailler avec l'UTR sur le sujet.)
- l'habitat inclusif, il est proposé d'effectuer un recensement de l'existant et les capacités d'intervention autour du pacte de pouvoir de vivre avec l'étiquette CFDT. Il faut éviter la « ghettoïsation » pour des logements qui ne seraient réservés qu'aux riches en menant une réflexion sur l'aide au logement.

## c) **ADOPTION CALENDRIER 2022**

Pour bâtir leur calendrier, il est intéressant que les sections tiennent compte

- des dates des conseils UTR afin de préparer et donner un mandat à leurs représentants,
- des congrès qui vont avoir lieu en 2022 et en particulier celui de la confédération, pour lequel les sections pourront travailler sur le projet de résolution et proposer éventuellement des amendements,
- des rencontres débats proposés par l'UTR.

## D) **SORTIE BRUXELLES de l'UTR**

- ➔ Cette visite a été repoussée du fait de la crise sanitaire
- ➔ Il est prévu la Visite du musée MAGRITTE et Parlement Européen et d'un déjeuner
- ➔ Augmentation de 20% des tarifs
- ➔ Date à fixer mais pourrait être en mai.
- ➔ Reste les incertitudes liées à la crise sanitaire .

## E) **QUESTIONS DIVERSES**

### a) **Congrès confédéral du 13 au 17 juin 2022 :**

L'UTR ML a droit à 2 délégués : 1 Femme et 1 Homme  
Propositions : Maïté DRUELLE et Pierre DUFLOT  
Vote : Pour unanimité

Il est important que les retraités fassent entendre leur voix à ce congrès . Au dernier congrès confédéral, les retraités ont pu s'exprimer notamment en votant un amendement sur la fin de vie et votant la participation de droit de Dominique FABRE au bureau Confédéral.

### **b) CR du congrès URR du 4 Novembre 2021**

Rien de particulier . Tout s'est bien passé.

Amendement du PDC aux statuts rejeté

Les rapport d'activité, rapport financier, résolution amendée ont été adoptés.

Tous les candidats (6) ont été élus.

Dominique FABRE a regretté de n'avoir pas été destinataire de la motion concernant la fusion avant notre congrès. Néanmoins, pour elle, les documents adressés après le congrès ont prouvé que l'UTRML n'était pas fermée à une discussion sur le sujet.

Elle a indiqué que l'exécutif de l'UCR allait faire une proposition pour que 2 membres du bureau indépendants aident les UTR du Nord dans cette réflexion.

### **c) Assemblée statutaire de l'UTI du 5 Novembre 2021**

L'intervention de l'UTR ML a été très applaudie.

Tous les candidats ont été élus

Remarque : les syndicats de salariés ont peu d'adhérents

Tenue de notre stand : plusieurs syndicats sont venus. Des contacts ont été pris pour que l'UTR participe aux congrès des syndicats Constructions Bois et enseignement privé-

La militante responsable du développement à la mairie de Lille (syndicat des communaux) a demandé également de la contacter pour prévoir des rencontres et fournir du matériel.

### **d) Rencontre débat**

→ Violences sexistes et sexuelles prévue autour du 8 Mars

Cette rencontre d'une durée de 2h, 2h30 se déroulerait à la bourse du travail bd de l'Usine à Lille Fives.

Martine animerait la 1ère partie : " les conséquences sur l'enfant "

Partant du principe que les violences sexistes et sexuelles ont un impact sur la vie professionnelle soit dans la recherche d'emploi soit dans le déroulement de la carrière (même si ce n'est pas l'unique raison), la 2ème partie s'articulerait autour de "les conséquences sociales et professionnelles".

→ Éthique sur étiquettes

déjà repoussée, cette rencontre pourrait avoir lieu en septembre/octobre 2022

→ **Conférence fin de vie**

Un débat a eu lieu à partir de l'envoi aux sections du livret de l'URR Ile de France, il a été demandé que l'UTR fasse imprimer ce livret. Les sections doivent faire part de leurs besoins.

Sujet extrêmement sensible mais qui mériterait une conférence en prenant bien soin sur le choix des intervenants.

**e) Commission développement**

Comme les autres années, la commission développement propose une rencontre conviviale autour de la galette à tous les nouveaux adhérents de 2020 et 2021. Elle aura lieu le 10 janvier 2022.

Les sections sont invitées à y participer afin de se présenter. Elles sont invitées également à adresser des photos pour enrichir le diaporama .

**f) MGEN :**

La MGEN a décidé une augmentation de 7,5% des cotisations. Une lettre a été envoyée à tous les adhérents MGEN de notre UTR

Pas de réaction à ce jour.

**g) Formation :**

- Formation nouveaux adhérents prévus le 24 mars et le 6 octobre 2022.
- Mise en place d'une commission formation le 31 janvier et travail sur la fiche formation.

**Prochain conseil le 31 janvier 2022, toute la journée,  
salle polyvalente à la Bourse du travail de Lille – Bd de l'Usine**